

Guilde Des Doctorants - Newsletter n°59

8 mars 2007

<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/>

Sommaire

- 1. Actualités de la Guilde
 - [Chronique de la Guilde Des Doctorants dans le Mensuel de l'Université](#)
 - [Recrutement 2007 des enseignants-chercheurs](#)
- 2. Actualités du monde de la recherche
 - [Elections au Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche - CNESER \(20 mars 2007\)](#)
- 3. Actualités des associations
 - [ADIC - 10ème Congrès « Jeunes Chercheurs & Sciences du Vivant » \(25-27 avril 2007\)](#)
 - [ADIC - 2ème matinée « Une thèse ? Pourquoi, comment ? » \(28 mars 2007\)](#)
 - [CJC - communiqué de presse sur la résorption des libéralités \(27 février 2007\)](#)
- 4. Europe (en collaboration avec Science Careers)
 - [Europe. FP7 Funding Opportunities at a Glance](#)
 - [Global. Mastering Your PhD: Dealing with Setbacks](#)
 - [Global: From Greener Production to Carbon Trading: Sustainable Energy Careers](#)
 - [Minority Scientists' Network: Educated Woman, Postdoc Edition, Chapter 2: Palpable Neurosis](#)
 - [U.S. Tooling Up: Employment Due Diligence](#)
 - [U.S. Opportunities: A Day in the Life](#)
- 5. Agenda, annonces
 - [Colloque Les sciences sociales et humaines dans la « société de la connaissance » \(23 mars 2007\)](#)
 - [Séminaire R.E.P.E.R.E.S. - Le brevet logiciel \(30 mars 2007\)](#)
 - [Actes du colloque « Les universités et leurs marchés » \(1-3 février 2007\)](#)
- 6. Presse
 - [De jeunes chercheurs sont touchés par la fin des « libéralités » \(Le Monde, 2 mars 2007\)](#)
 - [La recherche française est-elle en retard ? \(L'Humanité, 26 février 2007\)](#)
 - [Soutien à la Recherche : offrir toutes les chances de réussite à notre jeunesse \(Communiqué du Conseil Régional de Haute Normandie, 27 février 2007\)](#)
 - [Une coopération universitaire de haut niveau \(Le Petit Journal, 27 février 2007\)](#)

1. Actualités de la Guilde

Chronique de la Guilde Des Doctorants dans le Mensuel de l'Université

Le troisième épisode de la chronique tenue par la Guilde Des Doctorants dans le magazine « [Le Mensuel de l'Université](#) », dans le numéro de mars à paraître ce samedi, traitera de la réforme du doctorat en sciences juridiques, suite à la publication récente du rapport d'un groupe de travail ministériel concernant les études juridiques au sens large.

Recrutement 2007 des enseignants-chercheurs

La première session de la campagne 2007 de recrutement des enseignants-chercheurs est ouverte depuis le 27 février 2007, date de la parution au Journal Officiel des listes de postes.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur la page des recrutements enseignants-chercheurs 2007 du site de la Guilde Des Doctorants : <http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Public/Univ/2007/>.

La date limite de candidature est fixée au vendredi 30 mars 2007.

2. Actualités du monde de la recherche

Elections au Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche - CNESER (20 mars 2007)

Le CNESER est un conseil consultatif auprès du ministère de l'éducation nationale et de la recherche, où sont discutés tous les textes concernant l'enseignement supérieur et la recherche. Ce conseil comporte deux types d'élus : les « usagers » (c'est-à-dire les étudiants) et les « personnels », divisés en plusieurs collèges (professeurs et assimilés, maîtres de conférences et assimilés, IATOS, bibliothécaires).

Les doctorants, de par la variété de leurs statuts, peuvent être présents dans deux collèges. Les moniteurs, ATER et vacataires effectuant plus de 96h ETD par an font partie du collège des maîtres de conférence et assimilés (collège B, regroupant également les professeurs du secondaire exerçant à l'université et les chargés de recherche). Tous les autres doctorants font partie du collège des « usagers », avec les étudiants de Licence et Master, ce qui ne contribue pas à mettre en avant le caractère professionnel du doctorat ! Les docteurs étant en CDD (« post-doc ») ne sont tout simplement pas représentés au CNESER !

Les élections du 20 mars 2007 ne concernent que les personnels. Si vous êtes doctorant faisant partie du collège B (moniteur, ATER, vacataire effectuant plus de 96h ETD par an), n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service du personnel de votre université pour savoir si vous êtes bien inscrits sur les listes. Dans le cas contraire, il vous est possible de demander votre inscription jusqu'au jour du vote (sur présentation des justificatifs). Les bureaux de vote seront ouverts le 20 mars, de 8h30 à 18h30. Renseignez-vous auprès de votre université pour connaître la localisation des bureaux de vote dans votre établissement.

Les listes présentées dans le collège B figurent dans le [Bulletin Officiel de l'éducation nationale](#).

En conclusion : allez voter !

Bruno Bost

3. Actualités des associations

ADIC - 10ème Congrès « Jeunes Chercheurs & Sciences du Vivant » (25-27 avril 2007)

L'[ADIC](#) (Association des Doctorants et Jeunes Docteurs de l'Institut Curie) organise le 10ème congrès « Jeunes Chercheurs & Sciences du Vivant », les 25, 26 et 27 avril 2007 à l'Institut Curie (Paris, 5ème arrondissement).

Ouvert à tous les étudiants en master 2, aux doctorants et post-doctorants, ce congrès représente l'occasion unique de présenter vos résultats, souvent pour la première fois, mais aussi de discuter avec la communauté des jeunes chercheurs d'Ile-de-France, dans une ambiance détendue et très conviviale.

Cette année encore de nombreux prix récompenseront les meilleures présentations et posters. De plus, en accord avec l'Ecole Doctorale GGC (Paris XI), la participation active à ce congrès sera validée comme équivalente à 10 heures de formation doctorale.

Venez nombreux profiter de cet événement et assister aux présentations ! Pour vous inscrire, remplissez la fiche d'inscription (à télécharger en suivant les liens ci-dessous) et retournez la par courrier électronique à l'adresse congres-adic@curie.fr avant le 16 mars (tarif pour l'inscription : 10 €) ou au plus tard le 30 mars (tarif : 15 €). Les adhérents de l'ADIC bénéficient d'une remise de 5 €. Merci de préciser dans quelle discipline s'inscrit votre travail de recherche (Dynamique Cellulaire, Génétique, Immunologie, Physique du Vivant, Chimie du Vivant, Neurosciences, Biologie du Développement, Médecine et Biologie, etc.). Nous vous attendons cette année encore très nombreux !

Fiche d'inscription à télécharger :

[au format RTF](#)

[au format PDF](#)

Contact : Renaud Colisson (renaud.colisson@curie.fr ou 01.42.34.64.29).

Alexandra Naba, pour l'ADIC

ADIC - 2ème matinée « Une thèse ? Pourquoi, comment ? » (28 mars 2007)

L'[ADIC](#) (Association des Doctorants et Jeunes Docteurs de l'Institut Curie) organise le mercredi 28 mars 2007 et pour la deuxième année consécutive une matinée de présentation de la formation doctorale intitulée « Une thèse ? Pourquoi, comment ? »

Cet événement sera l'occasion pour tous les étudiants et jeunes doctorants en Sciences du Vivant d'Ile-de-France de partager l'expérience des acteurs concernés par le doctorat, depuis le directeur de l'école doctorale jusqu'au doctorant lui-même.

Grâce aux intervenants de différentes associations, cette journée permettra également aux futurs doctorants de découvrir les structures universitaires et associatives mises à leur disposition pour bien préparer leur thèse et lui assurer un bon déroulement.

Nous vous invitons à diffuser largement cette information à tous ceux susceptibles d'être intéressés par cette matinée : étudiants en Master 1ère et 2ème année, mais aussi jeunes doctorants.

Documents à télécharger :

[Programme détaillé de la matinée](#),

[Affiche](#) pour informer les personnes autour de vous.

Pour toutes vos questions vous pouvez contacter l'association par courrier électronique : adic@curie.fr.

Alexandra Naba, pour l'ADIC

CJC - communiqué de presse sur la résorption des libéralités (27 février 2007)

Communiqué de presse de la [Confédération des Jeunes Chercheurs](#) (27 février 2007)

Résorption des libéralités : halte à l'hypocrisie ! Que chacun prenne ses responsabilités !

Déjà en cours de résorption depuis trois ans, les libéralités [1] font à nouveau parler d'elles. Il semble en effet qu'au matin du 1er janvier 2007, plusieurs associations caritatives se soient rendu compte que le travail au noir était illégal ! Faute d'avoir anticipé budgétairement la transformation de leurs libéralités en contrats de travail, certaines n'ont pas hésité à interrompre des versements et à annoncer la diminution des rémunérations. Légitimement inquiets, les intéressés se sont mobilisés pour dénoncer ces agissements, entraînant prises de positions, communiqués et lancement d'une pétition.

La Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) salue l'intérêt de ces réactions immédiates qui témoignent de la sensibilisation de la communauté scientifique à l'égard de ces pratiques inacceptables.

Toutefois la CJC souhaite réaffirmer les responsabilités de chacun sur cette question.

Il est déplorable d'avoir à rappeler que la recherche, comme tout milieu professionnel, est réglementée par la loi. Aucun chercheur ne peut être rémunéré autrement que par un salaire. Il appartient donc aux financeurs de s'assurer que leurs fonds ne contribuent pas à employer des chercheurs sans respecter la législation du travail. De même, les établissements employeurs doivent veiller à ce que leurs unités de recherche ne se mettent pas dans l'illégalité en recrutant des chercheurs sans contrat de travail.

Le travail au noir a toujours été illégal, il ne l'est pas devenu le 1er janvier 2007 ! L'inscription universitaire des doctorants a pu entretenir un temps une ambiguïté sur leur situation qui justifiait la mise en place par le ministère de la Recherche d'un protocole temporaire de résorption des libéralités qui leur étaient versées. En revanche, la rémunération de docteurs par des libéralités a toujours constitué une violation caractérisée du droit du travail. Par conséquent, il serait irresponsable d'exiger de l'État l'exonération des cotisations sociales comme solution pour légaliser du travail au noir, d'autant plus quand son financement provient de fonds privés ! Les établissements employeurs et les financeurs ne sauraient donc faire porter à l'État et encore moins aux chercheurs concernés les conséquences d'un retour à la légalité.

Cela fait maintenant plus de trois ans que la CJC a publié son rapport sur les conditions de travail illégales des chercheurs [2], provoquant une prise de conscience générale de ces pratiques aberrantes. Ainsi, contrairement à ce qu'ils laissent parfois entendre, *les pourvoyeurs de libéralités étaient conscients de la situation depuis longtemps, et ont eu tout le temps de s'y préparer*. Certains, prenant leur responsabilité et saisissant leur intérêt, l'ont d'ailleurs fait [3]. D'autres semblent avoir attendu le rappel à l'ordre du ministère lors d'une circulaire publiée le 20 octobre 2006 [4] pour réagir...

Enfin, il serait maladroit de la part des financeurs de tenter d'inquiéter la communauté scientifique en utilisant la diminution éventuelle du nombre de chercheurs qu'ils financent comme argument pour freiner le processus de résorption. En effet, ils avaient augmenté artificiellement ce nombre en se mettant dans l'illégalité. En transformant leurs libéralités en contrats de

travail, ils contribuent au contraire à créer de véritables emplois !

La CJC ne doute pas que les associations caritatives mettront tout en œuvre et sauront mobiliser leurs donateurs pour continuer à assurer en toute responsabilité leur volonté de contribuer aux avancées et à l'attractivité de la recherche française.

Notes :

[1] Libéralités : gratifications utilisées pour payer des jeunes chercheurs au noir, donc sans cotisations sociales.

[2] Rapport disponible sur le site la CJC : <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/dossiers/>.

[3] Par exemple, l'Association Française contre les Myopathies.

[4] Circulaire relative à la résorption des libéralités des doctorants et post-doctorants.

4. Europe (en collaboration avec Science Careers)

Europe. FP7 Funding Opportunities at a Glance

Get the low-down and practical advice on funding opportunities for young scientists in the new European framework programme.

http://sciencecareers.sciencemag.org/career_development/previous_issues/articles/2007_02_23/caredit_a0700026/

E. Pain

Global. Mastering Your PhD: Dealing with Setbacks

Stuff happens in science; sometimes it's bad stuff, and you can't just reset and start over. Here's how to pick yourself up, brush yourself off, and move on.

http://sciencecareers.sciencemag.org/career_development/previous_issues/articles/2007_02_16/caredit_a0700024/

P. Gosling and B. Noordam

Global: From Greener Production to Carbon Trading: Sustainable Energy Careers

In connection with a Science special issue, we profile three young scientists doing sustainable energy work in the private sector.

http://sciencecareers.sciencemag.org/career_development/previous_issues/articles/2007_02_09/caredit_a0700018/

J. Austin

Minority Scientists' Network: Educated Woman, Postdoc Edition, Chapter 2: Palpable Neurosis

Micella observes that people in her new place are even crazier than at her old place.

http://sciencecareers.sciencemag.org/career_development/previous_issues/articles/2007_02_23/caredit_a0700027/

M. P. DeWhyse

U.S. Tooling Up: Employment Due Diligence

A job offer -- any job offer -- can seem like such a prize that examining it too critically can seem ungrateful. But anyone who accepts a job without doing a background investigation is taking a serious risk.

http://sciencecareers.sciencemag.org/career_development/previous_issues/articles/2007_02_16/caredit_a0700022/

D. Jensen

U.S. Opportunities: A Day in the Life

An unlikely entrepreneur sniffs out a new opportunity as he approaches what he thought would be the end of a successful scientific career.

P. Fiske

5. Agenda, annonces

Colloque Les sciences sociales et humaines dans la « société de la connaissance » (23 mars 2007)

Le Centre Interdisciplinaire de Recherche Comparative en Sciences Sociales organise un colloque sur le thème : Les sciences sociales et humaines dans la « société de la connaissance », le 23 mars 2007 de 9h à 14h, à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, 5 rue Lobau, 4ème arrondissement (Métro Hôtel-de-Ville).

Chacun reconnaît l'importance économique et sociale de la recherche, de l'innovation, de la production de connaissances et de savoirs. Pourtant, alors qu'on débat beaucoup des politiques d'innovation et technologiques, le rôle des sciences sociales et humaines (SSH) semble négligé par les politiques publiques - notamment par les politiques scientifiques et de recherche. Malgré des différences nationales et en dépit des efforts de la Commission européenne pour inclure des éléments sociaux et culturels dans ses programmes de recherche, le financement des sciences de la vie et de la terre reste prioritaire dans les discussions sur les budgets de la recherche publique. Et à la différence des autres sciences, les SHS doivent sans cesse prouver leur « utilité ».

Le projet européen SSH-FUTURES (« L'avenir des sciences humaines et sociales »), soutenu par le 6ème Programme-cadre de recherche et de développement, se propose d'élaborer à la fois un état des lieux et des préconisations. L'importance des SSH est sociale, économique et politique. Leur appauvrissement, faute de cadres institutionnels appropriés, appauvrit la société tout entière.

Le colloque Les sciences sociales et humaines dans la « société de la connaissance » est le troisième du cycle prévu par le projet SSH-FUTURES. Il a déjà été question du Rôle des sciences sociales et humaines dans la décision politique : évaluation externe ou coproduction ? (Vienne, 19 juin 2006) et de Gouvernance et démocratie : quelles différences entre la « bonne gouvernance » et la démocratie ? (Tel-Aviv, 31 octobre 2006). Des manifestations suivront sur le Développement durable : dépasser l'approche disciplinaire par la participation publique et sur Repenser la politique sociale : existe-t-il un modèle européen viable ? Chaque colloque permet à la fois de diffuser les travaux du projet et de permettre à un large public d'y apporter sa contribution. La dernière manifestation, à Bruxelles au printemps 2008, permettra de tirer des conclusions et d'esquisser des perspectives d'avenir.

L'accès est libre et gratuit dans la limite des places disponibles. Le colloque se déroulera en français et en anglais, sans traduction simultanée. Les présidents de séance pourront assurer une traduction informelle selon les besoins.

Inscriptions et renseignements : Béatrice Lemoine (01.49.21.20.88 ou b.lemoine@iccr-international.org). Vous pouvez [télécharger le programme détaillé](#) du colloque.

A l'occasion de ce colloque, et de ses 20 ans d'existence, le Centre Interdisciplinaire de Recherche organise également une célébration festive le 22 mars à partir de 18h30, dans ses locaux du 41 rue Amilcar Cipriani, à Saint-Ouen (métro Mairie de Saint-Ouen). La célébration sera précédée à 17h30 d'une conférence en la mémoire de Anthony Holiday, professeur de philosophie à la University of Western Cape (Afrique du Sud) et chercheur associé au CIR, décédé en 2006. Cette conférence de John Crowley portera sur « l'éthique des surfaces » et sera suivie d'un débat.

L'accès est libre et gratuit dans la limite des places disponibles, sur réservation auprès de Béatrice Lemoine (01.49.21.20.88 ou b.lemoine@iccr-international.org).

Marie-Cécile Naves, John Crowley

Séminaire R.E.P.E.R.E.S. - Le brevet logiciel (30 mars 2007)

Le 21ème séminaire « Ressources pour une Economie de la Recherche et de la Science » (R.E.P.E.R.E.S.) organisé par le Bureau des études statistiques sur la recherche du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sera consacré au brevet logiciel, et aura lieu le 30 mars 2007 à Paris.

Ce cycle de séminaire a pour objectif de contribuer aux échanges entre chercheurs en économie de la R&D et de l'innovation et les praticiens des politiques scientifiques et technologiques.

Au programme :

- L'impact économique du brevet logiciel : un état des savoirs (Yann Ménière, économiste au CORE et à l'Ecole des Mines)
- La protection par le brevet des innovations de logiciel (Stéphanie Leparmentier, ingénieur au département Brevets de l'INPI)

Invitation à télécharger :

<http://cisad.adc.education.fr/reperes/telechar/semduc/sem21/sem21.pdf>

Bruno Bost

Actes du colloque « Les universités et leurs marchés » (1-3 février 2007)

Les actes du colloque « Les universités et leurs marchés », première conférence internationale du Réseau d'Etude sur l'Enseignement Supérieur (RESUP), qui a eu lieu à Sciences Po Paris en février dernier sont disponibles en ligne sur le site du RESUP :

<http://www.resup.u-bordeaux2.fr/manifestations/conferenceinternationaleparis2007/Actes/Actesparis2007.htm>

Vous y trouverez notamment des comparaisons internationales, des interventions sur les questions du financement des universités, de la gouvernance, des étudiants, des carrières.

Florence Lelait

6. Presse

De jeunes chercheurs sont touchés par la fin des « libéralités » (Le Monde, 2 mars 2007)

Pendant des années, des milliers de jeunes chercheurs ont été employés dans les laboratoires publics français via des modalités que l'Urssaf a fini par assimiler à du « travail non déclaré ». Au 1er janvier 2007, selon une circulaire ministérielle, ces postdoctorants, rémunérés par voie de « libéralités » par des associations caritatives ou des fondations, auraient dû voir leur emploi reconverti en contrat à durée déterminée (CDD). Le ministère estime qu'ils sont pourtant encore « environ un millier » à être rémunérés hors la loi.

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3226,36-878207,0.html>

La recherche française est-elle en retard ? (L'Humanité, 26 février 2007)

Financement public insuffisant, investissement privé en recul, l'Hexagone se prépare un avenir à la traîne des grandes puissances universitaires.

<http://www.humanite.fr/journal/2007-02-26/2007-02-26-846637>

Soutien à la Recherche : offrir toutes les chances de réussite à notre jeunesse (Communiqué du Conseil Régional de Haute Normandie, 27 février 2007)

Communiqué de presse émis par le Conseil Régional de Haute Normandie.

Préparer l'avenir et offrir toutes les chances de réussite à notre jeunesse implique un effort particulier en direction de la Recherche fondamentale et appliquée.

<http://www.tv5.org/TV5Site/info/communiques-de-presse-article.php?NPID=FR185016>

Une coopération universitaire de haut niveau (Le Petit Journal, 27 février 2007)

Sciences humaines et sociales, économie et droit : la coopération universitaire entre la France et l'Argentine s'est renforcée depuis une dizaine d'années autour de deux organismes bien distincts : le CFA et le programme La Condamine. Premier volet aujourd'hui avec le Centre franco-argentin des hautes études, qui offre des séminaires pour les doctorants dans le domaine des sciences humaines et sociales ainsi que des conférences pour tous publics.

<http://www.lepetitjournal.com/content/view/12142/303/>

Les informations disponibles sur cette newsletter sont le fruit d'un travail collectif. Elles sont librement utilisables dans un cadre non commercial, à condition que vous fassiez mention de leur origine et que vous respectiez les termes de la licence pour documents libres (LDL).

<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Guilde/Licence/ldl.html>